CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

L'Association pour le crédit et l'épargne des fonctionnaires Rives de Paris, association loi 1901, dont le siège est situé 76/78 avenue de France – 75013 PARIS, représentée par Monsieur Marc Sauvat agissant en qualité de Président de l'Association,

Ci-après dénommée "**ACEF Rives de Paris**", d'une part,

ET :

LE CENT QUATREPARIS , dont le siège est situé au 104 rue d'Aubervilliers 75019 Paris, représenté par José Manuel GONCALVES agissant en qualité de Directeur

Ci-après dénommée "**Le Partenaire**", d'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

L'ACEF Rives de Paris, association solidaire de fonctionnaires et agents des services publics, entend soutenir les actions de **« Le Partenaire »**.

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise en place et de fonctionnement d'un partenariat entre l'ACEF Rives de Paris et " **Le Partenaire** " pour l'organisation de ce soutien.

Un plan d'actions plus précis pourra être défini par voie d'avenant

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE L'ACEF RIVES DE PARIS

L'ACEF Rives de Paris s'engage :

- A accepter comme adhérents tous les membres de **« Le Partenaire »,** répondant aux critères d'adhésion ACEF.

- à les faire ainsi bénéficier de tous les avantages réservés à ses adhérents tant par son partenaire bancaire exclusif, la Banque Populaire Rives de Paris, que par ses partenaires commerciaux.
- à soutenir, dans la mesure de ses moyens après validations communes, les activités sociales ou tout projet de **Le Partenaire** conformes aux valeurs de l'ACEF. Ceux-ci seront traités par voie d'avenants.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

Le Partenaire s'engage à :

- à faire connaître l'existence et les avantages de l'ACEF Rives de Paris à tous ses adhérents ainsi qu'à tous les usagers de ses services.
- relayer l'identité visuelle de l'ACEF Rives de Paris et de son partenaire, La Banque Populaire Rives de Paris, dans ses différents supports de communication, dans les formes et suivant la charte graphique communiquée par l'ACEF et lui concède le droit d'utiliser les images des manifestations soutenues.
- à inviter l'ACEF Rives de Paris et la Banque Populaire Rives de Paris à participer, lorsque cela est possible, aux différents événements permettant la diffusion des informations relatives à l'activité de l'ACEF Rives de Paris et la Banque Populaire Rives de Paris.

ARTICLE 4 : DISPOSITIONS DIVERSES

Pendant toute la durée des présentes, l'ACEF Rives de Paris sera libre de contracter avec d'autres partenaires, quel que soit le lieu de leur implantation territoriale.

Le Partenaire sera également libre de contracter avec d'autres partenaires du même secteur d'activité.

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITE

Toute information concernant les différents publics recueillie par l'une ou l'autre des parties, demeurera strictement confidentielle et ne devra faire l'objet d'aucune divulgation.

ARTICLE 6 : INFORMATIQUE ET LIBERTES - LOI DU 6 JANVIER 1978

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la présente convention ne seront utilisées que pour les seules nécessitées de la gestion interne de l'ACEF Rives de Paris ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues dans la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, par l'intermédiaire des services qui auront recueilli lesdites informations.

ARTICLE 7 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet le 12 AVRIL 2019
Elle est conclue pour une durée d'un an soit jusqu'au 12 AVRIL 2020
A l'issue de cette période, elle sera renouvelée chaque année par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par courrier recommandé avec accusé

de réception, au moins deux mois avant la fin de la période initiale ou de la période de renouvellement en cours.

ARTICLE 8 : RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties à tout moment par lettre recommandée avec avis de réception au cas où elles seraient amenées à constater un manquement de **le Partenaire,** à ses obligations. La résiliation prendra effet à compter de la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception.
De son côté, **le Partenaire,** pourra résilier la convention selon les mêmes formalités que ci-dessus.

ARTICLE 9 : LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

La présente convention est régie par la loi française.

Tout différend lié à la présente convention, à son exécution ou à sa cessation seront soumis à un préalable de conciliation obligatoire de 30 jours, sur la base d'une notification écrite des motifs de réclamation. Chaque partie s'engage à mener de bonne foi cette tentative de conciliation.
A défaut de conciliation dans ce délai, le différend sera porté devant le Tribunal compétent.

La présente convention comporte 3 pages complétée d'un avenant concernant l'année en cours.

Fait à Paris, en deux exemplaires originaux, le _12/_04_/2019_ .

Pour l'ACEF Rives de Paris

Marc SAUVAT

Pour le Partenaire

José-Manuel GONÇALVÈS
P/o Karène YAÏS, directrice du développement commercial

ANNEXE N° 1

A LA CONVENTION DE PARTENARIAT

ACEF RIVES DE PARIS & Le CENT QUATRE PARIS

ANNEE CONCERNEE : 2019

Article 1 : L'article 2 de la convention susmentionnée intitulé « engagements de l'ACEF Rives de Paris » est complété comme suit :
L'ACEF RIVES DE PARIS s'est engagée à verser une aide financière de
DIX MILLE EURO TTC (10 000 € TTC)

Article 2 : Cet avenant entre en vigueur à la date de sa signature.

Article 3 : Le partenaire s'engage à fournir des photos et quelques textes pour publications à l'ACEF pour diffusion à ses adhérents
Mail : patrick.ducome@gmail.com

Fait à Paris, le 12/04/2019 en deux exemplaires originaux
(Signatures précédées de la mention « lu et approuvé ».

Pour l'ACEF Rives de Paris

Marc SAUVAT

Pour le CENTQUATRE PARIS

José-Manuel GONÇALVÈS
p/o Karine YRÈS, directrice du développement commercial & mécénat

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT QUATRE #104 PARIS

Bilan de la billetterie solidaire

& nouvelle proposition de collaboration

acef
Efficace et solidaire

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

Le CENTQUATRE-PARIS : Un projet ambitieux

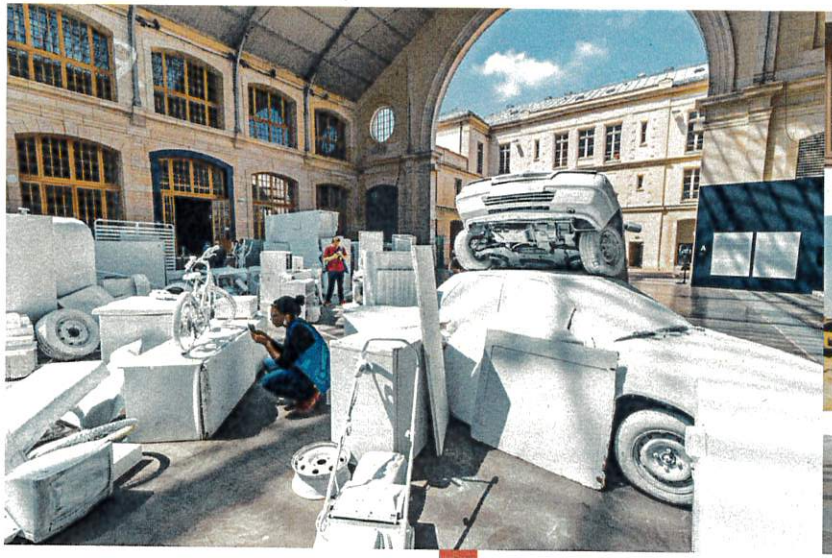

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

Tenter, faire expérience plutôt que modèle, tel est le crédo actif du CENTQUATRE-PARIS. **Faire ensemble plutôt que démontrer**, crée ici une véritable pulsion vitale, palpable par tous ceux qui fréquentent le lieu. C'est l'expression tangible de nos valeurs humanistes contemporaines qui s'attachent à imaginer le commun.

Soutenir le CENTQUATRE-PARIS est ainsi une manière concrète de permettre à cette expérience rare de continuer à se développer et se démultiplier. C'est œuvrer pour une société ouverte, sensible et intelligente portée par un désir commun.
Ensemble, cultivons les désirs, engendrons l'inattendu, envisageons l'avenir.

José-Manuel Gonçalvès
Directeur du CENTQUATRE-PARIS

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT QUATRE #104 PARIS

EN QUELQUES CHIFFRES

- 4 hectares de création artistique
- + de **700 000 visiteurs-spectateurs** par saison
- 15 expositions ou parcours d'oeuvres
- 10 festivals à l'année
- 1000 levers de rideaux
- **340 projets artistiques** en résidence
- + de 30 créations de spectacles
- + de 50 événements organisés à l'année
- près de 15 start-up au sein du 104factory, l'incubateur du CENTQUATRE-PARIS
- **6 000 m² d'espaces privatisables**
- 2 restaurants, 1 boutique Emmaüs, 1 expérience immersive, des foodtrucks…

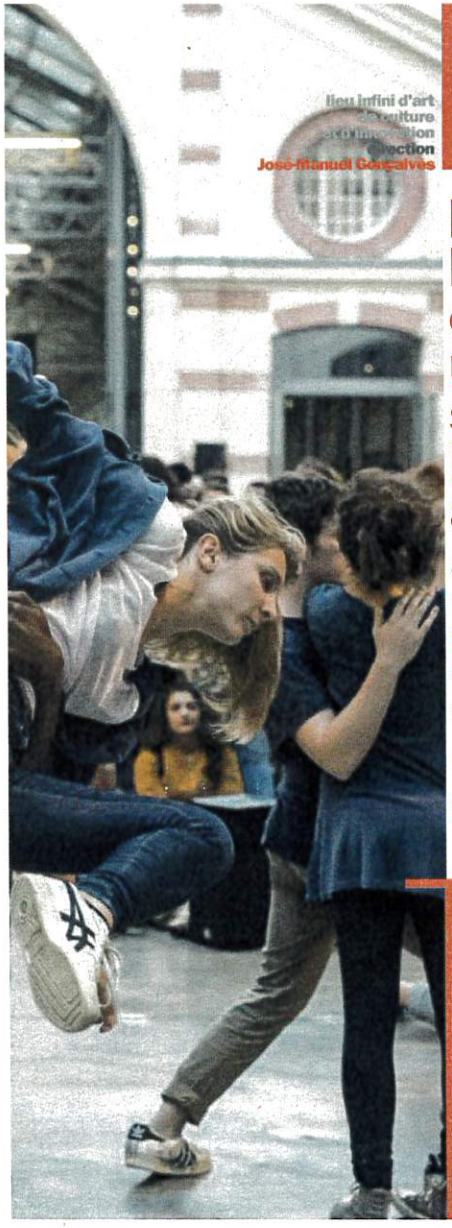

lieu infini d'art
culture
création
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT QUATRE #104 PARIS

En perpétuel mouvement, Le CENTQUATRE-PARIS est un lieu de création, une fabrique de spectacles d'envergure internationale ouverte à l'ensemble des arts actuels à travers une programmation résolument populaire, contemporaine et exigeante, portée par des artistes du monde entier.

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

Nos missions

Créer les conditions d'un accès facilité à la culture

Favoriser la création contemporaine dans toute sa diversité

Être un lieu de vie et d'appropriation culturelle

Être un lieu de recherche et d'innovation

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104 PARIS

Notre ADN

LA CRÉATION CONTEMPORAINE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ

- Un site architectural exceptionnel classé monument historique et situé au cœur du 19e arrondissement de Paris, quartier dynamique en pleine évolution.
- Une fabrique artistique d'envergure internationale ouverte à l'ensemble des arts actuels (théâtre, danse, musique, cirque, cinéma, arts plastiques et numériques) et soutien à la jeune création.
- Une programmation contemporaine et exigeante, portée par des artistes du monde entier.

UN LIEU D'INNOVATION ET D'EXPÉRIMENTATION

- 104factory, un incubateur de start-up innovantes à la croisée des univers des industries culturelles et créatives.
- Une programmation artistique et événementielle dans le domaine des arts numériques et de l'innovation.

UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- Plus de la moitié des artistes accueillis viennent de l'étranger.
- 35 projets CENTQUATRE-PARIS en tournée à l'étranger dans plus de 15 pays.
- Des partenariats à l'année avec des structures de renommée internationale telles que la Gaîté Lyrique, l'Institut français, la Cité internationale des arts, l'Institut du Monde Arabe…

UN LIEU DE VIE CULTURELLE POUR TOUS

- Plus de 300 partenariats avec des structures culturelles, associations, établissements scolaires, acteurs sociaux ou groupes du Nord-Est parisien et d'Île-de-France.
- Le Cinq, un espace dédié aux pratiques amateurs.
- La Maison des Petits, consacrée aux rapports enfants – parents, inspirée des Maisons Vertes de Françoise Dolto.

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

La billetterie solidaire

un projet rendu possible grâce à l'ACEF de 2014 à 2017

acef
Efficace et solidaire

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

La billetterie solidaire

Pour répondre à l'objectif de rendre la culture accessible à tous, **le CENTQUATRE-PARIS a élaboré aux cotés de l'ACEF, entre 2015 et 2017,** un dispositif financier d'accompagnement pour **faciliter l'accès des plus précaires à sa saison artistique;** le tout à travers un système de tarif solidaire fixe de 2€ pour les spectacles et de 1€ pour les expositions. Cette billetterie solidaire est mise en place depuis le début de l'année 2015 en collaboration avec le réseau des structures agissant en direction des personnes en situation de précarité sociale et/ou financière.

Le fond permet également la prise en charge des transports et la mise en places d'ateliers de pratiques artistiques.

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

Un outil d'accessibilité à la culture

Le dispositif Billetterie solidaire est avant tout **un outil indispensable au service de la politique de démocratisation culturelle du CENTQUATRE-PARIS**, pilotée par la Direction des Publics.

Véritable levier d'un objectif plus global qui s'écrit entre les partenaires sociaux du territoire, ce dispositif propose de découvrir la programmation, de rencontrer les artistes, de s'initier aux ateliers de pratique artistique. Autant de prétextes à la réussite d'objectifs sociaux que se fixent nos partenaires pour les publics accompagnés : développement de la personne, lutte contre la précarité, désenclavement, participation à la vie de la cité…

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

Un dispositif au service des plus précaires

Depuis son lancement en 2014, la Billetterie Solidaire a donné accès aux expositions et aux spectacles présentés au CENTQUATRE à plus de **1000 bénéficiaires** sur plus de cinquante propositions artistiques.

Ce dispositif est **un véritable outil au service des publics les plus précaires**, et non une finalité.

Cette **saison 2018/2019 célèbre les 10 ans du CENTQUATRE-PARIS** à travers des propositions artistiques foisonnantes et inédites. C'est par le biais de la billetterie solidaire que nous souhaiterions poursuivre leur accessibilité en direction des publics les plus fragiles

La Billetterie Solidaire s'inscrit dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion de la ville de Paris.

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

Les bénéficiaires actuels du dispositif

- l'**Association Logement Jeunes Travailleurs** (ALJT)
- l'**Université Paris 7** (étudiants boursiers)
- le **centre social ENS Torcy**
- l'**association Kolone-** qui accueille des étrangers par le biais de formations linguistiques en français et de toute activité culturelle
- le **BAAM-** bureau d'accueil et d'accompagnement des migrants
- le **Collectif Indépendant des Locataires de la Résidence de Tanger** (CIRT)
- **La Maison de quartier des quatre chemins** (Pantin)
- la **Maison relais l'Alchimie des jours** (19è)-accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde
- le **Centre d'hébergement d'urgence Mouzaia**
- le **Centre d'hébergement d'urgence Jean Quarré**
- le centre d'accueil **L'Agenda Groupe SOS Jeunesse-** accueil temporaire à destination de 30 jeunes Mineurs Non Accompagnés (SEMNA) récemment arrivés en France

...

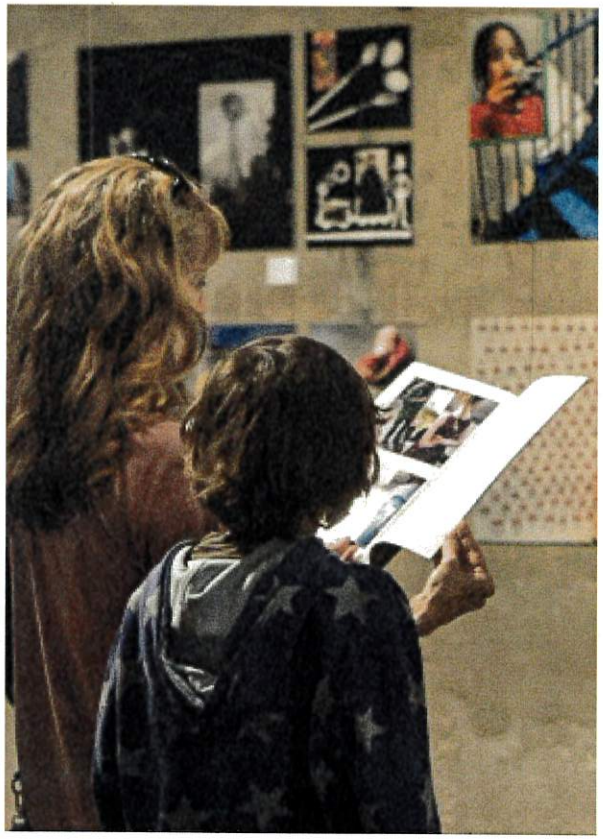

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104 PARIS

Bilan du dispositif depuis septembre 2015

Entre 2015 et 2017, **la Billetterie Solidaire a été rendue possible grâce à un apport financier spécifique de l'ACEF.**

Sur cette période, ce dispositif fut en constante évolution avec une augmentation du nombre de bénéficiaires et de partenaires associés, participant pleinement à la pérennité du projet.

Dispositif au cœur de la politique et des valeurs du CENTQUATRE-PARIS, la poursuite de la Billetterie solidaire pour la saison 2018/2019 apparaît aujourd'hui comme **indispensable à la politique de démocratisation culturelle de notre établissement**, une démarche à laquelle **nous souhaiterions associer à nouveau l'ACEF au sein d'un partenariat mutuellement profitable.**

Saison artistique	2015/16	2016/17
Nombres de proposition artistique	18	15
Nombre de billets vendus	369	431
Nombre de partenaires	9	15

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

Nouvelle proposition de collaboration

L'ACEF x LE CENTQUATRE-PARIS

acef
Efficace et solidaire

CENT
QUATRE
#104 PARIS

L'ACEF, partenaire de la Billetterie solidaire

Fort du partenariat établi de 2014 à 2017, le CENTQUATRE-PARIS souhaite ré-entammer en 2019 sa collaboration avec l'ACEF autour de sa Billetterie solidaire.

Le CENTQUATRE-PARIS encourage et impulse le dialogue et la relation de proximité avec les acteurs du territoire dans le but d'œuvrer ensemble à des missions de solidarité, d'inclusion et d'éducation.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche et de travailler conjointement à ce déploiement territorial, nous proposons à l'ACEF un axe de développement nouveau dans notre collaboration : inviter la communauté enseignante adhérente à l'ACEF à rejoindre ces actions solidaires dans le but d'élargir le projet aux établissements scolaires.

Nous proposons que cet approfondissement de notre partenariat prenne la forme suivante :

- ✓ ***L'ACEF est présent en tant que partenaire sur tous les supports de communication associés aux enseignants***

- ✓ ***Le CENTQUATRE-PARIS propose à l'ACEF une offre dédiée à ses adhérents enseignants :***
  - ***Organisation d'une soirée privilégiée au CENTQUATRE-PARIS***
  - ***Des invitations à une sélection de spectacles et d'expositions à l'année***
  - ***Construction de parcours de découverte du CENTQUATRE et de pratiques artistiques***
  - ***Des invitations à nos vernissages et à l'inauguration du FORUM***

CENT
QUATRE
#104PARIS

Détail de la proposition

Le CENTQUATRE-PARIS propose à l'ACEF en tant que **partenaire de la Billetterie solidaire**:

- une **soirée privilégiée au CENTQUATRE-PARIS en 2019** : une soirée conviviale d'échanges, de rencontre, pour une soixantaine d'invités. A cette occasion, une visite de l'exposition du moment ou un spectacle seront proposés.

- l'**accessibilité privilégiée à la programmation spectacle du CENTQUATRE-PARIS** : 30 billets d'accès aux expositions sont offerts sur la saison 2018/2019 aux adhérents de l'ACEF.

- la **présence de l'ACEF sur nos supports de communication** :
  - **Sur le mur des partenaires** situé aux deux entrées du CENTQUATRE-PARIS
  - **Brochure de saison 2019** (30 000 exemplaires) : logo et mention
  - **Programme trimestriel** (parution 4 fois par an, diffusé de 10 000 à 20 000 ex. auprès du grand public et de nos partenaires artistiques, institutionnels et économiques)
  - **Site internet** du CENTQUATRE-PARIS www.104.fr (plus de 75 000 visiteurs uniques)
  - **Rapport d'activité**

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104 PARIS

Notre partenariat

Le CENTQUATRE-PARIS propose à l'ACEF RIVES DE PARIS de poursuivre sa collaboration et son soutien à l'établissement en soutenant la Billetterie solidaire pour la saison 2018/2019 en bénéficiant de :

✓**Visibilité en tant que partenaire du CENTQUATRE-PARIS**
✓**Accessibilité privilégiée à la programmation spectacle du CENTQUATRE-PARIS**
✓**Mise à disposition d'un espace brut pour l'organisation d'un événement**

Valorisation
10 000 € HT

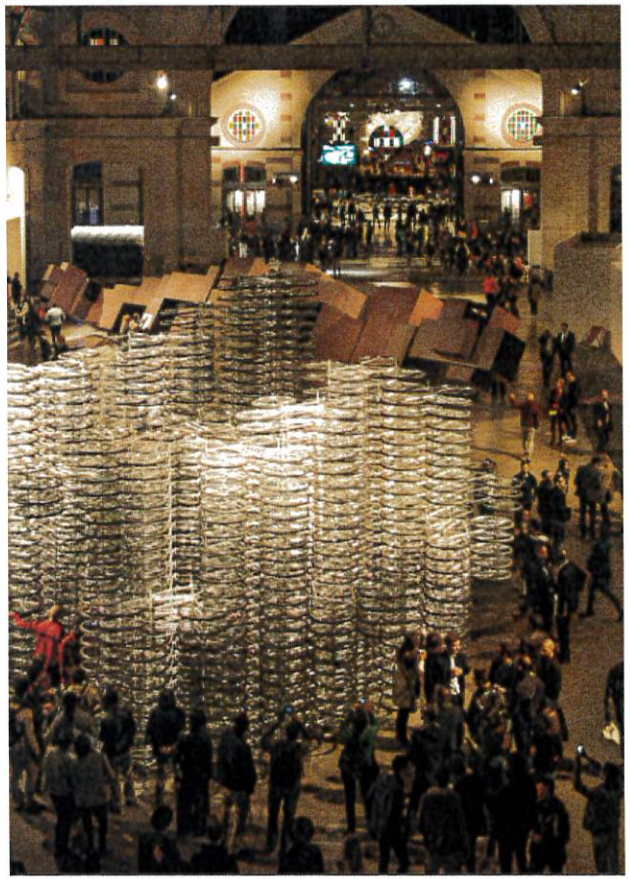

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalvès

CENT
QUATRE
#104PARIS

Vos interlocutrices :

Karine Yris
Directrice du
développement
commercial et du mécénat

k.yris@104.fr
T +33 (0)1 53 35 50 75

Alexandra Dayoub
Chargée de Mécénat
et de Partenariats

a.dayoub@104.fr
T +33 (0)1 53 35 50 74